

PROCURATION (MANDAT)

Je soussigné(e) _____, résidant au
_____ (ci-après le « Mandant »), **donne procuration** en date
du _____ (Date de signature) (ci-après la « Procuration » ou le « Mandat ») à Derek
Dagenais-Guy, résidant au Chem. du Village, Saint-Adolphe-d'Howard, QC J0T, Canada (ci-après le «
Mandataire »).

Procurations précédentes

1. **JE RÉVOQUE** toutes les procurations que j'ai précédemment établies à l'égard des mêmes actes que ceux de la Procuration actuelle.

Mandataire

2. **JE NOMME** Derek Dagenais-Guy, résidant au Chem. du Village, Saint-Adolphe-d'Howard, QC J0T, Canada, pour agir comme mon Mandataire.

Lois applicables

3. Mon Mandataire agira conformément aux lois de la province du Québec actuellement en vigueur et toutes ses modifications successives.

Pouvoirs spéciaux du Mandataire

4. Je confie à mon mandataire les pouvoirs suivants :

Pouvoirs supplémentaires

5. Je confie à mon Mandataire le(s) pouvoir(s) supplémentaire(s) suivant(s) :
 - a. J'autorise Mon Mandataire à faire et gérer la demande de permis en vers la municipalité de _____ (Ville/territoire du mandat).

PROCURATION (MANDAT)

Rémunération du Mandataire

6. Le Mandataire ne recevra pas d'argent à titre de rémunération, mais seulement à titre de remboursement de tous ses avances et frais.

Copropriété des biens et combinaison des fonds

7. Le Mandataire ne devra pas mélanger ses propres fonds avec les miens et tous ses actifs devront rester séparés des miens dans la mesure du possible.

Profit personnel sur la gestion de mes affaires

8. Le Mandataire n'est pas autorisé à faire des profits personnels sur les transactions qu'il fait ou pourrait faire en mon nom.

Date de prise d'effet

9. Ce Mandat prend effet au moment de sa signature par le Mandataire ou au moment où le Mandataire commence à agir en tant que Mandataire.

Fin du mandat

10. Ce Mandat prendra fin le _____ (Date de fin du mandat).

Limitations aux pouvoirs du Mandataire

11. Ce Mandat n'est soumis à aucune limitation ou condition.

Divisibilité

12. Si une partie des clauses de cette Procuration se révèle être invalide ou inapplicable selon la loi en vigueur, cette partie sera sans effet, sans que cette invalidité n'affecte les autres clauses de cette Procuration.

Fait à _____ (Ville et province/territoire de signature), le
_____ (Date de signature).

(Mandant)

Derek Dagenais-Guy (Mandataire)